

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.

Table des matières

Renseignements généraux	2
1. Que se passera-t-il?	2
2. Quels sont les fonds touchés par les changements?	3
3. Aperçu des équipes de gestion de portefeuille Mackenzie	6
4. Où puis-je trouver de plus amples renseignements sur les changements apportés aux fonds?	6
5. Que cela signifie-t-il lorsqu'un fonds est assorti d'un plafonnement partiel, d'un plafonnement complet ou est actif?	7
6. Pourquoi y a-t-il des fonds identiques ayant un numéro (p. ex., II, III, IV) dans le nom des fonds? Ces fonds sont-ils actifs?	8
7. Les fonds identiques fusionneront-ils à l'avenir?	9
8. Qu'est-ce qui demeure inchangé?	9
9. Comment les équipes de gestionnaires de portefeuille ont-elles été choisies?	9
10. Quelles sont les principales dates associées aux changements apportés aux fonds?	10
Répercussions sur les clients	10
11. Comment puis-je obtenir une liste de mes clients qui sont touchés par ces changements?	10
12. Mes clients seront-ils informés de ces changements? Dans l'affirmative, où puis-je trouver une copie de la communication?	11
13. Mes clients qui ont investi dans ces fonds verront-ils le changement sur leur relevé? Quand?	11
14. Quelles sont les répercussions fiscales pour les investisseurs dans ces fonds?	11
15. Que se passe-t-il si mon client veut racheter ou transférer ses parts?	12
16. Les clients devront-ils payer des frais en raison de cette transition?	12
Incidences sur les fonds	12
17. L'historique de rendement du fonds changera-t-il?	12
18. Les frais de gestion de placement (FGP) resteront-ils les mêmes?	12
19. Comment et pourquoi les commissions de suivi changent-elles à l'égard du fonds commun de placement à revenu fixe canadien équilibré Canada Vie et du fonds distinct de revenu fixe canadien équilibré (GWL)?	12
20. Mise à jour : Qu'advient-il des transactions automatiques établies à l'égard des fonds plafonnés à l'égard des nouveaux investissements touchés, comme les paiements et retraits, les PAC et les substitutions automatiques?	13
21. De nouveaux codes de fonds seront-ils attribués?	15
22. Les cotes de risque ou les catégories du Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC) changeront-elles?	15
23. Des changements seront-ils apportés à la garantie de revenu viager (GRV) ou à la protection du patrimoine?	16

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



Renseignements généraux

La force de notre gamme de fonds continue d'être une priorité absolue pour la Canada Vie et nous rendons notre offre de produits de gestion du patrimoine encore plus concurrentielle. Afin de rationaliser notre gamme de fonds, nous apportons des changements aux gestionnaires des portefeuilles sous-jacents et aux stratégies de placement de plusieurs fonds afin de vous aider à vous positionner de manière à répondre à vos besoins et à ceux de vos clients en constante évolution. Ces changements reflètent l'analyse rigoureuse de l'équipe Recherche sur les gestionnaires de placements (RGP) et son engagement continu à veiller à ce que nos fonds bénéficient de la bonne expertise.

Dates importantes (à ces dates ou aux environs de ces dates)

Fonds communs de placement	Fonds distincts*
25 avril 2022	27 mai 2022

* Ces changements touchent également les polices de fonds distincts souscrites initialement auprès de la London Life et de la Great-West.

1. Que se passera-t-il?

Nous apportons des changements aux gestionnaires de portefeuille et aux stratégies de placement de plusieurs fonds équilibrés. Placements Mackenzie demeurera le sous-conseiller de ces fonds, mais, à l'avenir, les fonds seront alignés sur l'expertise d'un plus grand nombre d'équipes de gestion de portefeuille chez Mackenzie. Les fonds auront le **même objectif de placement**, mais profiteront des changements de stratégie de placement qui, selon nous, produiront des rendements plus élevés et offriront une meilleure gestion du risque.

Les principaux avantages de ces changements sont les suivants :

- **Puissance de la gestion d'actifs multiples** : le savoir-faire de plusieurs équipes de gestion de placements de la gamme de boutiques de placement de Mackenzie, qui fournissent des renseignements spécialisés pour gérer chaque fonds.
- **Confiance à l'égard de la solidité du rendement¹** : les nouvelles stratégies de placement et les nouveaux gestionnaires de portefeuille individuels ont démontré leur expertise en affichant de solides rendements et des profils de risque attrayants tout au long des divers cycles du marché.
- **Expertise reconnue par le secteur¹** : bon nombre des gestionnaires de portefeuille et des équipes sélectionnés ont reçu de nombreux prix et récompenses pour l'excellence de leur rendement à long terme.

¹Source : 26 janvier 2022, [Placements Mackenzie remporte 13 prix FundGrade^{MD} A+ pour son rendement exceptionnel](#), 17 novembre 2021, [Placements Mackenzie remporte huit prix Lipper dans diverses catégories](#).

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.

2. Quels sont les fonds touchés par les changements?

Les équipes de gestion de portefeuille, les noms des fonds et les stratégies de placement changent pour les fonds ci-dessous.

Fonds communs de placement

Nom du fonds actuel	Équipe de gestion de portefeuille actuelle	État actuel	Nouveau nom du fonds	Nouvelle(s) équipe(s) de gestion de portefeuille	Nouvel état
Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie	Revenu fixe, Actions nord-américaines, Actions et revenu mondiaux	Actif	Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie	Revenu fixe, Actions nord-américaines, Actions et revenu mondiaux	Actif
Fonds de revenu canadien Canada Vie	Multi-actifs	Plafonné partiellement	Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie	Revenu fixe, Actions nord-américaines, Actions et revenu mondiaux	Plafonné partiellement
Fonds de revenu mensuel Canada Vie	Multi-actifs	Actif	Fonds de revenu stratégique II Canada Vie	Revenu fixe, Actions nord-américaines, Actions et revenu mondiaux	Plafonné partiellement
Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie	Multi-actifs	Actif	Fonds de croissance équilibrée canadienne II Canada Vie	Bluewater, Revenu fixe, Multi-actifs	Plafonné partiellement
Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie	Multi-actifs	Actif	Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie	Bluewater, Revenu fixe, Multi-actifs	Actif
Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie	Multi-actifs	Actif	Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie	Revenu fixe, Actions et revenu mondiaux	Actif

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.

Fonds distincts

Gamme			Nom du fonds actuel	Équipe de gestion de portefeuille actuelle	État actuel	Nouveau nom du fonds	Nouvelle(s) équipe(s) de gestion de portefeuille	Nouvel état
CV	LL	G.-W.						
•	•	•	Revenu	Revenu fixe, Actions nord-américaines Actions et revenu mondiaux	Actif	Revenu fixe canadien équilibré II		Plafonné complètement
•			Revenu canadien	Multi-actifs	Plafonné partiellement	Revenu fixe canadien équilibré	Revenu fixe, Actions nord-américaines, Actions et revenu mondiaux	Actif
	•	•	Revenu canadien	Multi-actifs	Actif	Revenu fixe canadien équilibré		Actif
	•	•	Revenu mensuel	Multi-actifs	Actif	Revenu stratégique III		Plafonné complètement
•			Revenu mensuel	Multi-actifs	Actif	Revenu stratégique IV		Plafonné complètement
		•	Équilibré diversifié canadien	Multi-actifs	Actif	Revenu stratégique II	Revenu fixe, Actions nord-américaines, Actions et revenu mondiaux	Plafonné complètement
	•		Équilibré diversifié	Multi-actifs	Actif	Revenu stratégique II		Plafonné complètement
•			Équilibré diversifié	Multi-actifs	Actif	Revenu stratégique III		Plafonné complètement

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



Gamme			Nom du fonds actuel	Équipe de gestion de portefeuille actuelle	État actuel	Nouveau nom du fonds	Nouvelle(s) équipe(s) de gestion de portefeuille	Nouvel état
CV	LL	G.-W.						
			Répartition d'actifs canadiens	Multi-actifs	Plafonné partiellement	Revenu stratégique II		Plafonné partiellement
			Équilibré toutes capitalisations canadiennes	Bluewater, Revenu fixe, Multi-actifs	Plafonné partiellement	Croissance équilibrée canadienne II		Plafonné partiellement
			Croissance équilibrée canadienne	Multi-actifs	Actif	Croissance équilibrée canadienne	Bluewater, Revenu fixe, Multi-actifs	Actif
			Croissance équilibrée	Multi-actifs	Actif	Croissance équilibrée canadienne II		Plafonné partiellement
			Revenu mensuel mondial	Multi-actifs	Actif	Revenu stratégique mondial	Revenu fixe, Actions et revenu mondiaux	Actif

CV = Canada Vie, LL = London Life, G.-W.= Great-West À noter :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les fonds distincts de la Great-West et de la London Life ne sont plus offerts pour les nouvelles polices.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.

3. Aperçu des équipes de gestion de portefeuille Mackenzie

Équipe multi-actifs Mackenzie

Nelson Arruda, VPP, gestionnaire de portefeuille et cochef d'équipe
 Todd Mattina, VPP, économiste en chef, gestionnaire de portefeuille, cochef d'équipe
 Andrea Hallett, VP, gestionnaire de portefeuille
 Paul Taylor, VP, gestionnaire de portefeuille
 Matthew Cardillo, VP, gestionnaire de portefeuille
 Lawrence (Larry) Llaguno, VP, gestionnaire de portefeuille
 Michael Kapler, gestionnaire de portefeuille

Équipe des placements à revenu fixe Mackenzie

Steve Locke, VPP, chef des placements, titres à revenu fixe et stratégies multi-actifs, cochef de l'équipe responsable des titres à revenu fixe de Mackenzie
 Konstantin Boehmer, VPP, cochef de l'équipe des placements à revenu fixe, chef des analyses macro mondiales, gestionnaire de portefeuille
 Felix Wong, VP, gestionnaire de portefeuille
 Dan Cooper, VPP, chef du crédit, gestionnaire de portefeuille
 Movin Mokbel, VP, gestionnaire de portefeuille
 Dustin Reid, VP, stratège en chef des placements à revenu fixe
 Caroline Chan, VP, gestionnaire de portefeuille
 Ken Yip, VP, gestionnaire de portefeuille
 Tom Jurisic, VPP, chef de négociation des placements à revenu fixe
 Jon Ennis, VP, chef de la recherche sur les placements
 Hadiza Djataou, VP, directrice principale des placements
 Mark Hamlin, VP, gestion des placements
 Jenny Wan, gestionnaire de portefeuille

Équipe des actions nord-américaines Mackenzie

Martin Downie, VPP, gestionnaire de portefeuille et cochef d'équipe
 Mark Jackson, VPP, gestionnaire de portefeuille et cochef d'équipe
 William Aldridge, VP, gestionnaire de portefeuille
 Tim Johal, VP, gestionnaire de portefeuille
 Scott Carscallen, VP, gestionnaire de portefeuille
 Dongwei Ye, VP, gestionnaire de portefeuille

Équipe des actions et du revenu mondiaux Mackenzie

Darren McKiernan, VPP, gestionnaire de portefeuille et chef d'équipe
 Ome Saidi, VP, gestionnaire de portefeuille
 Katherine Owen, VP, gestionnaire de portefeuille
 Mona Zhang, VPA, gestionnaire de portefeuille

Équipe Bluewater Mackenzie

Dina DeGeer, VPP, gestionnaire de portefeuille et cochef d'équipe
 David Arpin, VPP, gestionnaire de portefeuille et cochef d'équipe
 Shah Khan, VP, gestionnaire de portefeuille
 Hui Wang, VP, gestionnaire de portefeuille

4. Où puis-je trouver de plus amples renseignements sur les changements apportés aux fonds?

Pour de plus amples renseignements sur les changements apportés aux stratégies de placement et aux gestionnaires de portefeuille, veuillez vous reporter au [document de référence relatif aux changements apportés aux fonds](#) ou aux [fiches d'information sur les fonds](#).

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



Pour en savoir plus sur le **Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie** et le **Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie**, inscrivez-vous à un webinaire de la série Découvrez nos gestionnaires de portefeuille :

Le 14 avril, de 13 h à 14 h HE – Placements Mackenzie – Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie

Conférenciers :

Konstantin Boehmer, VPP, cochef de l'équipe des placements à revenu fixe, chef des analyses macro mondiales, gestionnaire de portefeuille
Darren McKiernan, VPP, gestionnaire de portefeuille, chef de l'équipe des actions et du revenu mondiaux Mackenzie

Le 5 mai, de 13 h à 14 h HE – Placements Mackenzie – Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie

Conférenciers :

Dina DeGeer, vice-présidente principale, gestionnaire de portefeuille, cochef de l'équipe Bluewater de Mackenzie
David Arpin, vice-président principal, gestionnaire de portefeuille, cochef de l'équipe Bluewater de Mackenzie

À quoi pouvez-vous vous attendre?

- Une analyse en profondeur de l'approche des gestionnaires de fonds, depuis les stratégies de haut niveau jusqu'aux titres individuels.
- Des points de vue tournés vers l'avenir qui vous aideront à définir votre perspective stratégique.
- Vous aurez l'occasion de discuter directement avec les gestionnaires de portefeuille et de leur poser vos questions.

[Inscrivez-vous ici](#)

5. Que cela signifie-t-il lorsqu'un fonds est assorti d'un plafonnement partiel, d'un plafonnement complet ou est actif?

Qu'est-ce que le plafonnement partiel?

Quand on parle de fonds qui seront plafonnés partiellement à l'égard des nouveaux investisseurs, cela signifie que les clients qui investissent déjà dans un de ces fonds pourront y faire des cotisations supplémentaires, par prélèvements automatiques sur le compte ou au moyen d'une cotisation unique. En revanche, si un client ne détient pas, à la date applicable, de parts du fonds plafonné, il ne pourra pas en acquérir ni faire de substitution entrante vers ce fonds.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



Qu'est-ce que le plafonnement complet?

Lorsqu'un fonds fait l'objet d'un plafonnement complet, les clients qui investissent déjà dans ce fonds peuvent détenir le fonds distinct, mais ne pourront pas y faire des cotisations supplémentaires ni y effectuer des substitutions. Cela comprend également la substitution automatique unique au sein du fonds, d'un fonds avec frais d'acquisition différés (FAD) à la version avec frais d'acquisition (AFA). Les clients qui ont des prélèvements automatiques sur leur compte (PAC) et d'autres transactions systématiques recevront une lettre de notre part pour les aviser des changements qui seront apportés à leurs transactions systématiques. Reportez-vous à la [question 20](#) pour de plus amples renseignements sur les PAC et les autres opérations automatiques.

Qu'est-ce qu'un fonds actif?

Un fonds actif demeurera ouvert aux porteurs de parts ou titulaires de police existants, le cas échéant, même si le client ne détient pas actuellement le fonds dans le cadre de sa police. Cela signifie que le fonds acceptera les placements de la part de nouveaux investisseurs.

À noter : Le 1^{er} janvier 2020, la gamme de fonds distincts de la Great-West/la London Life a été fermée aux nouvelles polices. Les clients qui ont des polices existantes de la Great-West ou de la London Life pourront encore faire des cotisations par prélèvements automatiques sur le compte et au moyen d'une cotisation unique supplémentaire. Aucune date de fin des cotisations par prélèvements automatiques sur le compte et des cotisations uniques n'a été annoncée à cette date.

6. Pourquoi y a-t-il des fonds identiques ayant un numéro (p. ex., II, III, IV) dans le nom des fonds? Ces fonds sont-ils actifs?

Un chiffre romain à côté du nom du fonds signifie qu'il y a un fonds identique dans la gamme des fonds. Bien que cela crée une situation où nous avons des fonds en double dans la gamme, une seule version du fonds demeurera entièrement accessible pour les nouvelles souscriptions (celles qui n'ont pas de chiffres romains dans le nom du fonds).

Agissant dans l'intérêt supérieur des investisseurs, nous avons tenu compte de plusieurs facteurs lorsque nous avons apporté ces changements, notamment la réduction au minimum des perturbations pour les investisseurs, les conséquences fiscales associées à la fusion de fonds et la façon la plus rapide d'aligner ces investisseurs sur nos gestionnaires et mandats reposant sur de fortes convictions. Après avoir examiné de nombreuses options, il est devenu évident que la façon la plus efficace d'apporter ces changements était de créer des fonds en double (indiqués par l'ajout d'un chiffre romain au nom du fonds). Lorsque c'est le cas, nous continuerons de chercher des moyens de simplifier notre gamme de fonds en gardant à l'esprit l'intérêt supérieur des clients.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



7. Les fonds identiques fusionneront-ils à l'avenir?

Dans le but d'assurer une amélioration continue, nous évaluons notre gamme de fonds régulièrement afin de nous assurer qu'elle demeure concurrentielle, pertinente pour les besoins de nos clients et qu'elle est en mesure de gagner dans le contexte actuel. À l'heure actuelle, ces fonds demeureront distincts.

8. Qu'est-ce qui demeure inchangé?

Aucun changement n'est apporté aux objectifs de placement, aux cotes de risque, à la catégorie du CIFSC, aux codes de fonds ou au style de placement de ces fonds, à l'exception du fonds distinct Revenu. Ce fonds présentait un niveau de risque faible à modéré; la nouvelle cote de risque est maintenant établie à faible.

9. Comment les équipes de gestionnaires de portefeuille ont-elles été choisies?

L'équipe RGP de la Canada Vie surveille les gestionnaires de placements sur notre plateforme de gestion du patrimoine. Elle utilise un processus de gouvernance rigoureux et objectif pour choisir les gestionnaires de fonds de notre gamme de produits et en assurer un suivi et une évaluation continus. L'équipe a effectué une évaluation détaillée tenant compte d'un certain nombre de facteurs au moment de choisir les équipes de gestion de portefeuille futures. Par exemple, elle a évalué la rotation des portefeuilles, les changements dans la composition de l'actif, la catégorie de placement, le niveau de risque et la qualité de l'équipe de sous-conseillers. Toutefois, un facteur clé était de s'assurer qu'il y ait très peu de perturbation chez les clients et que les stratégies sous-jacentes et les capacités de l'équipe de gestion de portefeuille continuent d'offrir de solides résultats en matière de risque et de rendement pour les investisseurs.

Après cette évaluation détaillée, bien que d'autres gestionnaires de placements aient été pris en compte, il a été déterminé que Mackenzie était le gestionnaire le mieux placé pour ces mandats, compte tenu des facteurs mentionnés précédemment. Mackenzie dispose d'une vaste gamme de boutiques de placements, d'une solide équipe de professionnels possédant une expertise ciblée et d'excellents antécédents en matière de rendement.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.

10. Quelles sont les principales dates associées aux changements apportés aux fonds?

Fonds communs de placement

	Date
Communiqué de presse	24 mars 2022
Date d'entrée en vigueur des changements apportés aux fonds communs de placement	Le ou vers le 25 avril 2022
Relevés des clients	30 juin 2022

Fonds distincts

	Date
Date d'entrée en vigueur des changements apportés aux fonds distincts	Le ou vers le 27 mai 2022
Relevés des clients	30 juin 2022

Répercussions sur les clients

11. Comment puis-je obtenir une liste de mes clients qui sont touchés par ces changements?

Conseillers de Solutions conseillers

Veillez communiquer avec votre **spécialiste, Service à la clientèle**.

Pratiques supérieures pour les conseillers, Conseillers des AGD et des Comptes nationaux

Veillez envoyer un courriel à l'adresse **wealthcommunication@canadavie.com** et indiquer ce qui suit :

- Votre nom et votre code de conseiller
- Si vous cherchez une liste de :
 1. Vos clients qui sont touchés par ces changements qui détiennent des fonds équilibrés et pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
 2. Vos clients qui sont touchés par les changements apportés au prélèvement automatique des cotisations.
- Il faudra environ **cinq à dix jours ouvrables** pour recevoir la liste des clients touchés.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



À noter :

- Pour obtenir des renseignements à jour sur la valeur marchande et les renseignements sur les clients, veuillez ouvrir une session dans les systèmes appropriés à votre disposition. Les listes d'incidence sur le client sont créées à un moment précis et visent à vous fournir des renseignements clés sur le client seulement (p. ex. le nom du client, le type de compte).
- Si vous avez des questions sur les raisons pour lesquelles la Canada Vie apporte ces changements et sur ce qu'ils signifient pour vous et vos clients, veuillez communiquer avec votre représentant des ventes de produits de gestion du patrimoine aux intermédiaires de la Canada Vie. Cette boîte aux lettres sert **uniquement** au traitement des demandes de renseignements concernant les listes de clients touchés.

12. Mes clients seront-ils informés de ces changements? Dans l'affirmative, où puis-je trouver une copie de la communication?

Un communiqué sera diffusé le 24 mars 2022 au sujet des changements apportés aux fonds communs de placement.

Les clients détenant une police de fonds distincts recevront un avis avec leur relevé du deuxième trimestre.

Certains fonds distincts seront assujettis à un plafonnement complet dans le cadre des changements apportés aux fonds ayant une incidence sur tous les placements réguliers, comme les régimes de prélèvements automatiques, le rééquilibrage automatique et les programmes de substitution. Des lettres informant les clients concernés seront envoyées par la poste le 24 mars 2022 ou aux environs de cette date. Reportez-vous à la [question 19](#) pour de plus amples renseignements.

13. Mes clients qui ont investi dans ces fonds verront-ils le changement sur leur relevé? Quand?

Oui, votre client verra le changement de nom du fonds sur son relevé du deuxième trimestre de 2022, qui sera envoyé en juillet 2022.

14. Quelles sont les répercussions fiscales pour les investisseurs dans ces fonds?

Les répercussions fiscales pour les investisseurs sont les suivantes :

- Tous les actifs du portefeuille seront évalués par les nouveaux gestionnaires de portefeuille et pourront faire l'objet d'une rotation au fil du temps afin de refléter la nouvelle stratégie de placement.
- Si le fonds est détenu dans une police/un compte enregistré(e), il n'y a pas de conséquences fiscales associées à la modification de la stratégie de placement.
- Si le fonds est détenu dans une police/un compte non enregistré(e), les gains ou pertes en capital découlant de la modification de la stratégie de placement figureront dans le feuillet T3 2022 du client.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



15. Que se passe-t-il si mon client veut racheter ou transférer ses parts?

Si votre client n'est pas à l'aise avec le changement apporté au fonds, voici les options qui s'offrent à lui :

- Il peut racheter ses parts du fonds touché ou les transférer à un autre fonds offert dans le cadre de son compte ou de sa police actuel(le).
- Les substitutions ou les rachats constituent des dispositions aux fins de l'impôt qui peuvent donner lieu à un gain ou à une perte en capital dans le cas de polices/comptes non enregistré(e)s. Il n'y a pas de répercussions fiscales associées au transfert de vos parts dans des polices/comptes enregistré(e)s. Toutefois, le rachat de parts détenues dans une police/un compte enregistré(e) autre qu'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) donnera lieu à un revenu imposable.
- Le rachat peut avoir une incidence sur les garanties de la police des fonds distincts. Reporter-vous à la [notice explicative](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

16. Les clients devront-ils payer des frais en raison de cette transition?

Non. Le passage aux nouveaux mandats de placement des fonds existants n'entraînera pas de frais.

Incidences sur le fonds

17. L'historique de rendement du fonds changera-t-il?

Non, l'historique de rendement demeurera inchangé.

18. Les frais de gestion de placement (FGP) resteront-ils les mêmes?

Dans le cadre de cette modification des mandats de placement, les FGP de certains fonds seront réduits. Veuillez vous reporter à [Frais de gestion de placement – fonds communs de placement et fonds distincts](#) pour obtenir la liste complète des changements.

19. Comment et pourquoi les commissions de suivi changent-elles à l'égard du fonds commun de placement à revenu fixe canadien équilibré Canada Vie et du fonds distinct de revenu fixe canadien équilibré (GWL)?

Nous avons réduit ces commissions de suivi, ce qui est conforme aux commissions de suivi actuelles prévues pour les fonds similaires de la gamme de fonds Mackenzie.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



	Commissions de suivi brutes par type de frais et année d'assurance	Frais d'acquisition	Frais d'acquisition différés ¹	Frais d'acquisition réduits ¹		
		Toutes les années	Toutes les années	Année 1	Années 2 et 3	Années 4 et suivantes
Fonds commun de placement de la Canada Vie	Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie	0,50 % (baisse par rapport à 1 %)	0,25 % (baisse par rapport à 0,50 %)	0,00 % (baisse par rapport à 0,50 %)	0,25 % (baisse par rapport à 0,50 %)	0,50 % (baisse par rapport à 1 %)
Fonds distinct de la Great-West	Revenu fixe canadien équilibré ²	0,50 % (baisse par rapport à 1 %)	0,25 % (baisse par rapport à 0,50 %)	0,00 % (baisse par rapport à 0,50 %)	0,25 % (baisse par rapport à 0,50 %)	0,50 % (baisse par rapport à 1 %)

¹Les frais d'acquisition différés et réduits ne sont plus offerts pour les versions de fonds communs de placement de ces fonds.

²S'applique uniquement aux polices de fonds distincts de la Canada Vie^{MC} initialement de la Great-West (série standard, série privilégiée 1 et protection du patrimoine).

20. Mise à jour : Qu'advient-il des transactions automatiques établies à l'égard des fonds plafonnés à l'égard des nouveaux investissements touchés, comme les paiements et retraits, les PAC et les substitutions automatiques?

Les paiements, les retraits et les substitutions automatiques se poursuivront le jour de la transition ou après ce jour. Aucun nouveau formulaire n'est requis, à moins que le client désire changer un service ou la répartition des fonds.

PAC touchés par les changements apportés aux fonds.

Lorsqu'un fonds fait l'objet d'un plafonnement complet, les clients qui investissent déjà dans ce fonds peuvent continuer de détenir le fonds distinct, mais ne pourront pas y faire des cotisations supplémentaires ni y effectuer des substitutions. Les fonds distincts ci-dessous seront plafonnés à l'égard des nouveaux investissements dans le cadre des changements apportés aux fonds ayant une incidence sur tous les placements réguliers, y compris les prélèvements automatiques sur le compte (PAC), les substitutions automatiques et le rééquilibrage automatique. La substitution entre les options de frais d'acquisition (par exemple, des unités avec frais d'acquisition différés contre des unités avec frais d'acquisition) ne sera plus permise à l'égard des fonds plafonnés.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



Afin de réduire au minimum les perturbations pour les clients, les PAC, les substitutions automatiques entrantes et les substitutions automatiques entre les options de frais d'acquisition du fonds continueront d'être effectués et seront réaffectés à un fonds équivalent ou à un fonds du marché monétaire. Pour obtenir des précisions, veuillez vous reporter au tableau ci-dessous.

Une lettre sera envoyée aux clients le 24 mars 2022 ou aux environs de cette date pour les informer de ce changement. Pour obtenir une copie de la lettre, [cliquez ici](#).

Nous vous encourageons fortement à communiquer avec vos clients dont les PAC ou les substitutions automatiques seront réaffectés à un fonds du marché monétaire afin de leur fournir des instructions de placement mises à jour, et ce, **avant le 27 mai**.

Service de rééquilibrage

Le service de rééquilibrage prévoit le rééquilibrage automatique des portefeuilles. Il permet à vos clients de choisir des répartitions cibles précises afin de conserver un équilibre constant entre les risques des différentes catégories de fonds distincts. Nous surveillons et rééquilibrons les fonds distincts qui ont été sélectionnés en nous fondant sur la fréquence et le pourcentage du seuil de rééquilibrage choisis.

Après le 27 mai 2022, les fonds distincts plafonnés à l'égard des nouveaux investissements ci-dessous seront retirés de la liste de fonds admissibles et ne seront pas compris dans tout rééquilibrage futur prévu. Par exemple, si la répartition cible était de 20 % dans des fonds de revenu / de 40 % dans des fonds d'actions / de 40 % dans des fonds à revenu fixe, le rééquilibrage futur sera de 50 % dans des fonds d'actions / de 50 % dans des fonds à revenu fixe, et les actifs des fonds de revenu resteront inchangés et ne feront plus partie

Une lettre sera envoyée aux clients le 18 mai ou vers cette date pour les informer du changement apporté au service de rééquilibrage. Pour voir une copie de la lettre, [cliquez ici. C'est le bon moment pour rencontrer vos clients et revoir leurs portefeuilles.](#)

Pour obtenir une liste de vos clients touchés :

Solutions conseillers

Veuillez communiquer avec votre spécialiste, Service à la clientèle pour obtenir une liste de vos clients touchés.

Conseillers des AGD/Comptes nationaux

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



Veillez envoyer un courriel à wealthhocommunication@canadvie.com avec votre nom et votre code de conseiller pour obtenir une liste de vos clients qui sont visés par ces changements.

Fonds touchés :

Gamme de fonds distincts			Nom du fonds actuel	État du fonds après le 27 mai	Réaffecté à	Les clients recevront-ils une lettre d'avis?
CV	LL	G.-W.				
•	•	•	Revenu	Plafonné complètement	Revenu fixe canadien équilibré	Oui

Gamme de fonds distincts			Nom du fonds actuel	État du fonds après le 27 mai	Réaffecté à	Les clients recevront-ils une lettre d'avis?
CV	LL	G.-W.				
•	•	•	Revenu mensuel	Plafonné complètement	Marché monétaire	Oui
•	•		Équilibré diversifié	Plafonné complètement	Marché monétaire	Oui
		•	Équilibré diversifié canadien	Plafonné complètement	Marché monétaire	Oui

*N'est plus inclus dans le service de rééquilibrage.

21. De nouveaux codes de fonds seront-ils attribués?

Non. Les codes de fonds demeurent inchangés.

22. Les cotes de risque ou les catégories du Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC) changeront-elles?

Non, les cotes de risque et les catégories du CIFSC demeurent inchangées, à l'exception du fonds distinct Revenu. Ce fonds présentait un niveau de risque faible à modéré; la nouvelle cote de risque est maintenant établie à faible. Consultez le Guide de référence abrégé pour obtenir de plus amples renseignements sur les changements.

Fonds équilibrés Canada Vie pour lesquels Placements Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.



23. Des changements seront-ils apportés à la garantie de revenu viager (GRV) ou à la protection du patrimoine?

Toutes les polices existantes qui détiennent ces fonds conserveront leur statut relatif à la GRV et à la protection du patrimoine.

Pour les polices de la Canada Vie initialement de la London Life, les frais de la garantie de revenu viager (GRV) pour le fonds distinct Croissance équilibrée canadienne II (auparavant, Croissance équilibrée) passent de 1,10 % à 0,80 %.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ou en tant que fonds commun de placement géré par Gestion de placements Canada Vie limitée et distribué exclusivement par l'entremise des Services d'investissement Quadrus Itée. Toute décision de placement doit être prise après mûre réflexion. Vous trouverez d'importants renseignements sur les fonds communs de placement dans l'Aperçu du fonds. Nous vous invitons à le lire attentivement avant d'investir. Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.